

Commune de Marly

Le Bureau du Conseil général

Aux membres du Conseil général de M A R L Y

N./Réf. : LM/ih/2030 M. Luc Monteleone Marly, le 14 novembre 2012

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Le Bureau du Conseil général a l'avantage de vous convoquer, conformément aux articles 34 et 38 de la Loi sur les communes (LCo) et 13 et 22 RCG, aux prochaines séances du Conseil général qui auront lieu les

Mercredis 5 et 12 décembre 2012, à 19 h 30, à la grande salle de Marly Cité

Ordre du jour

- 1. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 octobre 2012
- 2. Modification du règlement de l'ACSMS, adoption (Message 06-12)
- 3. Communalisation de la crèche (Message 04-12), réponses aux questions, décision
- 4. Modification du règlement scolaire, adoption (Message 07-12)
- 5. Examen et adoption des budgets 2013
 - Examen et adoption du budget des investissements
 - Examen et adoption du budget de fonctionnement
- 6. Elections:
 - Scrutateur suppléant
 - Un membre de la Commission financière
- 7. Informations du Conseil communal sur les dossiers en cours
- 8. Divers

L'ordre du jour sera traité au cours des deux séances susmentionnées, celle du 12 décembre constituant une séance de relevé. Un point « divers » est prévu à la fin de chacune d'elles.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL

Le Président

Benjamin PAPAUX

Le Secrétaire

Luc MONTELEONE

Annexes:

- le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2012 est disponible sur le site internet : www.marly.ch
- les messages 06/12 à 36/12
- Budget 2013